#### Contribution écrite au Conseil fédéral des 17 et 18 mars 2018

### Pour l'Europe : une refondation de l'Union

Ecologie, solidarités, jeunesse, démocratie, paix

#### Sur la démarche générale

Ce texte est issu d'une réflexion entamée depuis les Journées d'été 2017, avec la participation d'une centaine de militant-es et sympathisant-es, les eurodéputé-es, les délégué-es au Parti Vert Européen, la commission Europe, enfin le conseil programmatique d'Europe Ecologie - Les Verts réunissant les responsables de commission et des membres du Conseil fédéral, via des ateliers et réunions dédiées et l'échange de notes et de contributions.

Il ne constitue pas encore le projet que nous présenterons lors des échéances européennes de 2019, qui aura vocation à être adopté par notre mouvement. Mais bien plutôt une première réflexion sur les grands enjeux européens actuels et la manière dont nous pouvons présenter nos propositions aux Français-es. Nous avons tenu à présenter ce premier texte au Conseil fédéral en vue de son appropriation par les territoires (nous comptons sur vous pour le discuter et le mettre en débat dans vos régions d'élection) et afin d'organiser et de structurer les travaux futurs.

Ceux-ci se déclineront en plusieurs dynamiques :

- D'une part, des débats "Parlons Europe" en région sur les problématiques choisies avec les responsables régionaux, afin d'allier enjeux européens et enjeux locaux, notamment en préparation des échéances électorales territoriales. Ces débats sont également discutés avec le(s) comité(s) des Assises du printemps de l'écologie. Un premier calendrier évolutif vous sera présenté lors du Conseil fédéral.
- D'autre part, la **poursuite d'un travail de fond**, afin de préciser les propositions ici soulevées, d'étoffer voire modifier ces propositions phares, ainsi que les prioriser.
- Enfin, un travail de **mise en débat** de ces propositions, au sein du mouvement, mais également auprès des citoyen-nes, avec la réalisation d'outils de formation et de consultation sur ces propositions.

Cette première réflexion est également un socle pour promouvoir notre vision et nos propositions dans le travail programmatique qui commence au sein du Parti Vert Européen en vue de la rédaction d'un Manifesto commun pour 2019, et dont le vote est prévu lors du Conseil d'automne du Parti Vert Européen (du 23 au 25 novembre 2018).

#### **Synthèse**

La construction européenne, ce projet qui a permis à trois générations successives d'Européennes de vivre en paix, a besoin d'une profonde refondation. L'Union échoue à protéger les Européen-nes face aux grandes crises du temps présent : atonie face au changement climatique, inefficacité dans la coordination de l'accueil des réfugié-es et des migrant-es, scandales alimentaires et sanitaires à répétition, pollution atmosphérique, chômage des jeunes endémique (16,1 % sur l'ensemble de l'UE), inégalités accrues dans une Union qui n'a jamais été aussi riche, mutations du travail, immobilisme dans un contexte géopolitique inquiétant... Le Royaume-Uni a voté la sortie de l'Union, des pays voisins comme la Turquie n'insistent plus pour y entrer. L'Union, présentant les deux faces d'une même pièce que sont le libéralisme et les nationalismes, est en risque certain de démantèlement si elle ne se donne pas une nouvelle ambition: celle de changer d'échelle pour répondre aux véritables préoccupations des Européen/nes.

La responsabilité des écologistes est de promouvoir une véritable refondation européenne, par une politique écologique et sociale démocratique, qui sorte de l'inter-gouvernementalisme pour donner le pouvoir au parlement, aux citoyen-nes et aux territoires ; qui tourne le dos au libéralisme pour se donner les moyens d'agir concrètement sur le quotidien. Dans un contexte politique et institutionnel réfractaire, les écologistes doivent oeuvrer pour rapprocher directement l'Union des citoyen-nes et créer avec eux les rapports de force nécessaires pour, tout en préparant dès aujourd'hui la nécessaire refonte des traités, agir sur cinq piliers : écologie, solidarités, jeunesse, démocratie et paix.

#### 1/ Face aux risques alimentaires, sanitaires et environnementaux, une Europe qui protège

- 1. Pour une alimentation saine et accessible à tou-tes : une politique agricole <u>et</u> alimentaire commune.
- 2. Pesticides, diesel, nucléaire : un référendum pan-européen pour mettre la santé aux mains des citoyen-nes
- 3. Face à l'urgence climatique, l'autonomie énergétique et le 100% renouvelable
- 4. Garantir nos droits à l'eau potable, à un air et un environnement sains : donner un statut à la nature, aux animaux et aux communs naturels.
- 5. Ré-ensauvager l'Europe

# 2/ Mobiliser les immenses richesses de l'Europe pour construire une société démocratique du mieux-vivre et de l'écologie

- 1. Démocratiser la finance, par la gestion démocratique des finances, monnaie et budget
- 2. Un budget et des ressources propres pour l'Union et la zone euro
- 3. Sortir de la dette et de l'austérité : pour l'Europe du bien-vivre.
- 4. 1 000 milliards d'euros d'investissement pour la transition écologique et solidaire!
- 5. Pour la justice fiscale et sociale: la lutte contre le dumping et l'évasion.

#### 3/ Face aux inégalités, comment construire la et les solidarités ?

- 1. Une protection sociale unifiée et étendue : salaire et revenu minimas, assurance chômage et minimum retraite
- 2. Une sécurité sociale européenne contre la dégradation environnementale
- 3. Accueillir les réfugié-es, les migrant-es et instituer une citoyenneté de résidence
- 4. Le droit à l'avortement et à la contraception pour toutes.
- 5. L'extension de la garantie jeunesse

#### 4/ Pour le mieux-vivre partout et pour tou-tes, l'Europe des territoires

- 1. Des régions vivantes ! Des investissements accrus pour la transition
- 2. Des régions interconnectées grâce au ferroviaire
- 3. Une politique commerciale démocratique et au service de nos territoires
- 4. Une garantie européenne des services publics ; élaborée à travers des Etats généraux européens des communs et des services publics
- 5. Ratification pan-européenne de la Charte des langues régionales

#### 5/ L'Europe de la démocratie et des droits humains : pour une refondation

- 1. Démocratiser l'Union : doter les citoyen-nes d'outils d'action
- 2. Pour une Constituante, à travers des débats sur les territoires
- 3. La citoyenneté européenne
- 4. Réaffirmer la neutralité du web
- 5. Une politique étrangère et de sécurité tournée vers la préservation des écosystèmes et vers la paix.

#### De l'Europe d'aujourd'hui, et des solutions portées par les écologistes

Suite aux dernières élections présidentielles, l'Europe est redevenue un objet politique, de débat, de propositions. Malheureusement, les forces politiques les plus puissantes ont simplifié le débat, opposant celles/ceux qui seraient pour l'Union européenne, forcément libérale et inter-étatique, à celles/ceux qui prétendent que puisqu'il est impossible de la changer, alors il vaut mieux en sortir.

Les écologistes se sont toujours battu-es pour le projet européen : un projet de paix, de mieux-vivre partagé, le meilleur échelon pour répondre à la crise environnementale et assurer la solidarité entre les peuples dans une économie hyper-mondialisée. Cette Europe que nous défendons n'existe pas encore : opacité de la prise de décision, influence des lobbyistes privés, dogme de l'économie libérale prévalant sur les droits sociaux, humains et environnementaux, non-respect des décisions démocratiques des peuples, font écho à la montée des nationalismes et au cimetière qui s'érige dans la Méditerranée. Aussi, notre défi est aujourd'hui de faire émerger des propositions ambitieuses mais réalistes, pour changer l'Europe et l'Union et réussir à les mettre, vraiment, au service des Européen-ne.s. Un défi d'autant plus grand que le vote des Britanniques sur la proposition d'accord de Brexit se tiendra en mars 2019, soit deux mois à peine avant les échéances européennes du 26 au 29 mai 2019, et en pleine campagne électorale.

Si certaines mesures aujourd'hui initiées par le Président de la République s'inspirent des propositions écologistes : bataille (perdue) pour la mise en place de listes transnationales, pour une démocratisation (certes limitée) de la zone euro, pour un investissement réel dans le jeu politique européen ; nous portons un projet européen radicalement alternatif à celui proposé par Emmanuel Macron.

D'abord, d'un point de vue démocratique. Car celui-ci prétend redonner de la souveraineté aux Européen-nes en mettant de fait le pouvoir entre les mains des forces économiques : en libéralisant -à l'allemande- notre marché du travail, en signant des accords de libre-échange, en mobilisant les forces de la finance plutôt qu'en misant sur l'action publique pour construire une Europe écologiste et solidaire. Car celui-ci joue sur plusieurs tableaux, prétendant oeuvrer à la construction d'un débat public pan-européen tout en défendant le rôle majeur de la nation française et en organisant des "conventions européennes" qui semblent avoir pour seul objectif de constituer un outil de campagne aux mains des chefs d'Etat plutôt qu'une tentative d'associer les citoyen-nes à une refonte des traités. L'Europe d'Emmanuel Macron semble ainsi se résumer à un duo renforcé Macron-Merkel, jouant la carte d'alliances "cocktails de riches et des start-ups" au sein d'une Union inter-gouvernementale et ultra-libérale, sans promouvoir une véritable démocratie européenne.

Ensuite, du point de vue écologique et social. Lancée au lendemain de la seconde guerre

mondiale sur les bases du développement des énergies carbonées, de l'industrie lourde et du rapprochement économique, la construction européenne a permis une période inédite de 70 ans de paix entre ses membres, mais elle est aujourd'hui grippée car ses enjeux initiaux sont dépassés : les énergies carbonées ont pollué la planète, l'industrie lourde est devenue marginale dans les PIB européens, le rapprochement commercial et monétaire entre nations européennes est largement accompli sans avoir garanti le nivellement par le haut des niveaux de vie, le libéralisme sans conditions auquel la Commission se plie creuse les inégalités et la confiance démocratique dans des institutions opaques.

L'Europe d'aujourd'hui génère des inégalités, de l'isolement et de la conflictualité sociale, sans être à même de répondre au défi environnemental ni aux aspirations démocratiques. Elle s'avère incapable également, d'affronter les enjeux d'aujourd'hui : de la protection des données numériques aux migrations environnementales ou aux mutations du travail. L'Europe d'aujourd'hui crée l'impunité pour les pollueurs, trafiquants de moteurs, fabricants de produits toxiques dont les pesticides, destructeurs de territoires comme les gazoducs. L'Europe d'aujourd'hui laisse à penser que la tension sur les salaires à l'Est est inévitable pour créer de l'emploi à l'Ouest, là où ce sont les mêmes forces qui sont à l'oeuvre pour miner la protection sociale sur l'ensemble du continent, et continuer à exploiter les populations hors de nos frontières. Depuis une trentaine d'années l'augmentation des inégalités est venue obscurcir celle de la prospérité, le taux de chômage des jeunes (16,1 % sur l'ensemble de l'UE) est préoccupant et prouve l'incapacité du néolibéralisme à tenir ses promesses d'amélioration continue des conditions de vie.

Les réponses apportées à la crise économique de 2007-2008 ont consisté à mettre en oeuvre le sauvetage des acteurs bancaires privés malgré leur responsabilité évidente, et à imposer des politiques de rigueur et d'austérité plutôt que de relance écologique et de solidarité. Pourtant, l'argent est là, et l'Europe n'a jamais été aussi riche! Mais l'alliance objective entre intérêts nationaux, actuellement libéraux ou plus encore conservateurs, et intérêts privés, a entravé toute velléité dans une Union européenne partiellement bloquée par ses traités. Partiellement uniquement, car les vides de souveraineté qui se développent au niveau européen n'y sont pas forcément liés: l'aberration de l'Eurozone ou le poids de la Troïka n'y sont aucunement gravés. Assurer la transparence des désignations et des débats, relever le budget de l'Union, mobiliser des fonds pour l'investissement écologique, la redistribution et la lutte contre la pauvreté, et dépasser l'inter-nationalisme européen sont dès aujourd'hui possibles, avec de la volonté politique.

L'enjeu est bien aujourd'hui celui de la survie du projet européen. Il est ainsi urgent de refonder profondément l'Union, de relancer sa prospérité sur de nouvelles bases, de démarrer une deuxième phase de sa construction en lien avec les grands enjeux du temps présent :

- l'Europe de la démocratie (changer la règle du jeu, donner le pouvoir aux citoyen-nes et aux territoires via un parlementarisme renforcé, et réduire le poids de l'inter-gouvernementalisme et des lobbies, transparence des débats et des désignations...)
- l'Europe de l'écologie (interdiction des substances toxiques, grand plan d'énergies renouvelables, sanctuarisation des communs environnementaux...)

- l'Europe des solidarités et de l'égalité (salaire minimum européen, sécurité sociale face aux nouveaux risques environnementaux, accueil des migrants...)
- l'Europe des jeunes (bac européen, élargissement Erasmus aux filières techniques et apprentis, service civil européen...)
- l'Europe de la santé (garantie d'une eau potable et d'un air de qualité, transition alimentaire / agricole...)
- l'Europe des territoires (place accrue pour les euro-régions et respect des cultures régionales, grands investissements pour le transport ferroviaire des voyageurs et du frêt, substitution des GPII par une politique des communs...)
- l'Europe de la défense au service des écosystèmes et de la paix (prévention et résolution non violente des conflits, notamment environnementaux, plan de désarmement et de reconversion des industries d'armement, dénucléarisation, sortie de l'OTAN, recréation d'un corps d'armée européen dans un premier temps pour des missions humanitaires ou de défense des écosystèmes, dans un second temps pour une véritable défense commune....).

Nous ne pouvons laisser la question européenne au coeur d'un débat simpliste : pour ou contre l'Europe. Plus encore face à l'incertitude géopolitique mondiale (Etats-Unis, Russie, dangers islamistes...), nous avons besoin de l'Union. Une Union qui sait et ose agir, comme en Macédoine pour éviter les dictatures, comme en Pologne et en Hongrie en oeuvrant en rempart contre les violations des droits humains et libertés publiques. Pour débloquer l'Union et faire sauter les verrous des lobbies et du Conseil, les européistes ne peuvent se contenter de passer des accords entre chefs d'Etat. La décision doit impérativement être placée dans la main des citoyennes européen-nes, notamment via leurs eurodéputé-es souvent bien plus progressistes et écologistes que les représentant-es des Etats, ainsi que des territoires, dans une Europe fédérale. Et pour pousser l'Union à l'audace et à une véritable refondation, les écologistes sont essentiel-les !

Afin de porter notre projet, nous proposons ainsi d'articuler nos réflexions autour de **cinq grands** axes et 25 propositions phares :

- 1/ Face aux risques alimentaires, sanitaires et environnementaux, une Europe qui protège : comment passer outre les obstacles institutionnels et les intérêts privés pour protéger notre santé et notre environnement ?
  - 1. Pour une alimentation saine et accessible à tou-tes : une politique agricole et alimentaire commune. Les Etats généraux de l'alimentation se terminent en fiasco, les traités commerciaux en discussion appauvrissent encore les agriculteurs-trices européenne, tandis que les pesticides, au-delà du glyphosate, continuent de se déployer minant écosystèmes, sols et santé. Nous proposons une politique agricole et alimentaire commune, permettant dès 2019 la révision de la PAC actuellement discutée par les instances européennes, qui permettrait aux régions de participer à son élaboration et d'accompagner la transition vers une agriculture 100% bio et locale. Cette nouvelle politique modifierait les règles de la concurrence afin de permettre de favoriser l'agriculture locale -et par ricochet, de lutter contre les supermarchés prédateurs de nature tout en redéployant commerce, emploi et lien social dans les villes et villages.
  - 2. Pesticides, diesel, nucléaire : un référendum pan-européen pour mettre la santé aux mains des citoyen-nes ! L'Europe n'a jamais été aussi proche d'être un paradis pour ses consommateurs-trices, et les citoyen-nes et eurodéputé-es s'engagent désormais pour la fin à moindre coût des pesticides et perturbateurs endocriniens ou encore du diesel. Hors de France, le nucléaire est désormais largement considéré comme une industrie dangereuse et du passé. Or, les lobbies, trop souvent associés aux intérêts nationaux y compris en France où par exemple le débat sur le glyphosate fut l'arbre cachant la forêt des pesticides, entravent la transparence de l'expertise sanitaire et les décisions politiques à travers le Conseil. Nous proposons un référendum pan-européen dont les conclusions seraient contraignantes afin :
  - D'interdire les substances et techniques dangereuses, leur importation, le soutien financier pouvant leur être apporté par les organismes publics européens ;
  - De mettre en place des agences d'expertise indépendantes et européennes sur les questions sanitaires et les risques environnementaux.
  - 3. Face à l'urgence climatique, l'autonomie énergétique et le 100% renouvelable : par l'union des énergies renouvelables. En 2017, les plus éminent-es des scientifiques nous ont donné une date butoir : nous avons trois ans pour agir. Or, les objectifs adoptés par l'Union pour 2030 sont encore largement à la traîne. L'Union doit de toute urgence viser le 100% renouvelables à l'horizon 2050, désinvestir des énergies fossiles, cesser tout soutien

-direct ou indirect- à ces industries et investir massivement dans les autres activités de la transition : de la rénovation à l'économie circulaire et la lutte contre tous les gaspillages (voir 2/d.). Pour atteindre ces objectifs, l'Union a besoin d'outils. Or, la CECA, qui était censée assurer l'interdépendance entre les Etats, l'autonomie de la production et ainsi garantir la paix, a fini par contribuer à détruire l'environnement, à légitimer des industries mortifères qui entravent la transition, à recréer des tensions dans et hors de nos frontières pour l'accès à l'énergie. Nous devons désormais construire une Union des énergies renouvelables qui aura pour objet d'assurer la transition, de reclasser les travailleurs-ses européen-nes aujourd'hui employé-es dans les énergies fossiles, le nucléaire et les industries polluantes, et de créer de l'emploi non délocalisable.

- 4. Garantir nos droits à l'eau potable, à un air et un environnement sains : de nouveaux droits pour les citoyen-nes et un statut pour la nature, les animaux et les communs naturels. L'Union a perdu le lead en matière climatique, mais elle peut encore devenir pionnière de la protection de nos droits environnementaux. Afin de les garantir, elle devra inscrire ces droits nouveaux au sein de la Charte des droits fondamentaux, accroître la protection et la préservation de nos communs, c'est-à-dire donner un statut à la nature, instituer une solidarité avec le vivant, dont la protection des animaux, inscrire l'ensemble de ses actions, internes comme externes, dans le cadre des limites planétaires, enfin pénaliser toute atteinte grave ou étendue aux écosystèmes (écocides). Avec des effets politiques concrets, notamment des partenariats publics-citoyens pour les fleuves, lacs, forêts, montagnes, prairies... ou encore de nouveaux services publics pour le réemploi ou l'énergie!
- 5. Ré-ensauvager l'Europe : L'Union a souvent été devant la France en matière d'avancée dans les conditions de transport, d'élevage et d'abattage des animaux, pour la préservation et réinsertion d'espèces animales en voie ou en danger de disparition, ou encore des zones humides. Encore largement insuffisant, au regard des alertes régulièrement lancées sur l'accélération du changement climatique et de la sixième extinction des espèces. L'Union devra imposer aux Etats membres de ré-ensauvager de grands espaces à l'échelle continentale, boisés ou zones humides, en veillant à leur interconnexion, et devenir une instance d'appel en cas de mise en danger d'espaces naturels protégés. Ce réensauvagement permettra notamment la préservation et le retour d'écosystèmes essentiels : plus ces derniers sont nombreux, divers et complexes, plus ils sont efficaces. Les arbres offrent notamment le plus grand potentiel pour absorber les émissions de CO2 (7 milliards de tonnes de CO2 par an pourraient être préservés d'ici 2030, ce qui équivaut à enlever de la route 1,5 milliard de voitures), tout en améliorant la qualité de l'air, de l'eau et en préservant la biodiversité. Quant aux zones marécageuses et humides, elles ne représentent aujourd'hui qu'entre 4 et 6% de la surface terrestre, mais absorbent et contiennent la plus grande concentration de CO2. À elles seules si elles étaient mieux

préservées elles permettraient de réduire potentiellement de 14% les émissions carboniques. Ce ré-ensauvagement permettra enfin la protection des espèces animales.

# 2/ Mobiliser les immenses richesses de l'Europe pour construire démocratiquement une société du mieux-vivre et de l'écologie

- 1. Démocratiser la finance, par la gestion démocratique du budget européen, de la zone euro, de l'Eurogroupe et de la BCE : Une union monétaire sans outil budgétaire commun ni gouvernance démocratique ne peut fonctionner, ni d'un point de vue économique, ni d'un point de vue politique. Certains changements institutionnels sont nécessaires afin de rendre possible la redistribution des richesses, l'investissement dans les projets d'avenir, de mieux lutter contre les injustices sociales, économiques et environnementales, d'investir dans l'éducation, les services publics, de garantir des standards sociaux minimaux convergents et de garantir que cela se fasse démocratiquement. Nous proposons dès aujourd'hui de renforcer le rôle du Parlement européen qui devra rester le seul Parlement de la zone euro dans le système de gouvernance économique et financière de l'UE, et de veiller à ce que les parlements nationaux soient plus impliqués, notamment via un rôle de contrôle accru de leurs gouvernements. L'Eurogroupe doit devenir une formation normale du Conseil et non plus un organe à part, soumis à son règlement intérieur, et devenir totalement transparent. Les décisions doivent y être prises à la majorité, et non plus à l'unanimité, ce qui est permis dans le cadre des traités actuels.
- 2. Un budget et des ressources propres pour l'Union et la zone euro : Pour financer la protection sociale et la transition écologique et solidaire, l'Union a besoin de ressources propres, collectées dans le respect de la justice sociale. Le contexte est aujourd'hui ubuesque. D'une part, les bénéfices réalisés sur et par le marché unique ne sont pas mis au service des citoyen-nes et acheteur-ses ; d'autre part, l'argent est là, mais l'Europe des Etats prétend ne pas avoir d'argent pour agir. Les 1% les plus riches absorbent 82% des richesses créées, tandis que les tensions s'accroissent en particulier sur les plus faibles, dont les femmes et les jeunes. Grâce aux réformes pré-citées démocratisant le cadre de décision, un budget pour la zone euro et des ressources propres pour l'Union pourront être mis en place :
- En **relevant le budget européen** de 1 à 5% du PIB, grâce notamment à différentes ressources nouvelles parmi celles-citées ci-dessous ;
- Une taxe carbone et socio-environnementale pan-européenne, reposant à la fois sur la taxation interne des pollutions carbone, pesticides, perturbateurs endocriniens, diesel... et une taxe aux frontières instituant un protectionnisme intelligent visant au mieux-disant

social et environnemental. Cette dernière serait fixée de manière à combler l'écart de prix entre une production effectuée dans et hors de nos frontières, en fonction des conditions de production de ces biens et services. Cette double-taxation, interne et à l'importation, des pollutions est profondément égalitaire, car les produits à plus haute empreinte environnementale sont consommés par les plus riches ;

- En faisant, vraiment, la **taxe sur les transactions financières**, à laquelle le Président de la République a mis un coup d'arrêt au début de son mandat ;
- Avec une taxe européenne sur les héritages et les donations : en 2014, la banque suisse Julius Baer, rappelait que le patrimoine privé des Européens n'a jamais été aussi haut, avec plus de 56 000 milliards de dollars ; il devrait atteindre 80 000 milliards d'euros d'ici à 2019, soit une hausse de 40%. 10% des ménages détiennent plus de la moitié de la fortune globale de l'Union, répartie entre les élites des Etats membres et non seulement dans une démarcation est-ouest. En France, l'héritage représente 55% de la fortune des Français-es et les revenus du travail diminuent en valeur relative : une inégalité criante que la redistribution pourrait contribuer à résorber ;
- Un redéploiement de la fiscalisation du patrimoine et des richesses, via notamment les valeurs mobilières et les placements : les richesses se concentrent au niveau du patrimoine, et des placements. En instaurant une taxation pan-européenne, l'Union soulève des moyens justes pour agir et évite le dumping fiscal.
- 3. Sortir de la dette et de l'austérité : pour l'Europe du bien-vivre. La crise économique et financière semble toucher à sa fin : la Grèce pourrait vivre la fin des "programmes d'ajustement" à l'été 2018, tandis que seule la France est encore en procédure de redressement. Mais le risque d'une nouvelle crise financière, liée notamment à l'éclatement de la bulle carbone, n'est pas à écarter, tandis l'Union subit encore les décisions prises depuis 2007 : mesures d'austérité, démocratie bafouée, chômage des jeunes ayant explosé en Grèce, en Espagne ou en Italie, etc. Si la dette publique est bien souvent due à des choix productivistes, l'Europe ne peut mesurer son bien-vivre à la stricte aune de son taux d'endettement! L'Europe ne peut par ailleurs pas répondre à la crise en imposant aux populations des mesures qui ne sont ni solidaires, ni égalitaires. Nous proposons l'audit, la restructuration et la mutualisation progressive des dettes publiques, en premier lieu de la dette grecque, ainsi que l'instauration d'une conditionnalité sociale-environnementale au sein des semestres européens (critères d'examen des budgets des Etats). Le Mécanisme européen de solidarité, doté de 700 milliards d'euros, sera également revu afin de substituer aux mesures austéritaires (ventes d'actifs d'Etat rentables, diminution drastique des prestations sociales...) des programmes de relance écologiquement compatibles.
- 4. 1 000 milliards d'euros d'investissement pour la transition écologique et solidaire ! Le "plan Juncker" d'investissement a montré ses limites : montants trop faibles, reposant

sur la remobilisation de fonds déjà existants, utilisés pour financer de grands projets souvent peu respectueux de l'environnement et déjà programmés. En mobilisant 1 000 milliards d'euros d'investissement pour l'emploi et la transition écologique et solidaire via la Banque Centrale Européenne et la Banque Européenne d'Investissement, alliant fonds publics et privés, l'Union peut développer de nouvelles industries dans les renouvelables, l'économie circulaire, la rénovation thermique ou les mobilités, sources de millions d'emplois en Europe (au moins 500 000 selon le CNRS), d'économies sur les factures énergétiques, de leadership écologique pour l'Union européenne... Ces investissements seront décidés par et sur les territoires, avec la participation des citoyen-nes, dans une logique d'intérêt général.

- 5. Pour la justice fiscale et sociale. L'évasion fiscale représente chaque année en France 60 à 80 milliards d'euros de manque à gagner pour les recettes publiques et l'investissement. Elle s'opère malheureusement aussi bien hors qu'à l'intérieur des frontières européennes. Alors que le verrou de Bercy semble se desserrer, c'est encore à l'échelle européenne que nous pouvons collectivement agir pour lutter contre la fuite des capitaux sur le dos des services publics. Pour lutter contre l'évasion fiscale, nous défendons :
- une **obligation de transparence** pour les multinationales avec un reporting (notamment des bénéfices) pays par pays de toutes les multinationales européennes, voire de toutes les multinationales ayant des activités dans l'UE, et la publication des informations sur les activités des grandes entreprises et des particuliers dans les paradis fiscaux ;
- Le vote par le Parlement européen, et non plus par le Conseil, de la liste noire européennes des paradis fiscaux ;
- La mobilisation de l'article 116 du TFUE pour instituer un "serpent fiscal européen" visant une harmonisation européenne en dix ans de l'impôt sur les sociétés, afin notamment d'éviter tout dumping fiscal en interne. Rappelons que le taux moyen de l'impôt sur les sociétés est passé d'environ 35 % à moins de 20 % en trente ans dans l'Union, alors que le taux fédéral aux Etats-Unis est uniforme depuis 1933 et s'élève à 38 %.

## 3/ Face aux inégalités, comment construire la et les solidarités ?

1. Une protection sociale unifiée et étendue : L'Europe ne doit plus être perçue comme une menace mais comme la garantie d'une protection de tou-tes les Européen-nes sans mise en concurrence des citoyen-nes de l'est et de l'ouest, du nord et du sud, des salarié-es et des ouvrier-es ou des agriculteurs-trices... Or, si le marché a été unifié, les systèmes de protection sociale n'ont jamais été réellement harmonisés, permettant aux entreprises de jouer des différentes réglementations. Taux d'emplois et conditions de travail des Européen-nes ne s'opposent pas ; les Européen-nes font face partout aux profondes mutations du travail. Les récentes évolutions sur les travailleur-es détaché-es ont été brandies comme l'étendard de la justice sociale, et pourtant elles ne suffisent pas, ne concernant qu'une partie infime des citoyen-nes européen-nes (en termes de durée, de secteurs concernés, ne concernant pas les millions de chômeurs-ses...). Les écologistes proposent quatre mesures phares :

- Un revenu minimum européen : la pauvreté, et plus encore l'extrême-pauvreté, n'a pas sa place en Europe. Un revenu minimum doit être progressivement instauré dans chaque Etat, au niveau des seuils nationaux de pauvreté. L'instauration de revenus minima permet également d'envisager une Europe où nous travaillerons mieux, mais moins, avec à terme un revenu universel.
- Un salaire minimal européen dans chaque Etat-membre à hauteur de 60% du salaire médian (aujourd'hui extrêmement divers, cinq Etats-membres ne s'en sont par ailleurs toujours pas dotés): nécessaire en soi pour lutter contre le dumping social et harmoniser par le haut les conditions de vie des européen-nes, cette mesure permettra aux revenus minima de ne pas exercer de pression à la baisse sur les salaires;
- **Un minimum retraite européen**, alors que plusieurs pays, notamment en Europe centrale, n'en sont pas dotés ;
- Enfin, une assurance chômage européenne.
- 2. Une sécurité sociale européenne contre la dégradation environnementale, en taxant les pollueurs. En avril 2017 seulement, la dégradation climatique a causé 3,6 milliards de dollars de dégâts dans l'agriculture, dont seulement 650 millions couverts par les assurances. Dans les "points chauds", le long du littoral, dans les montagnes ou les zones inondables, l'environnement, cadre de vie, d'habitat et de travail, se détériore, sans sécurité sociale collective. Nous devons créer la sécurité sociale du 21e siècle : celle qui, taxant les activités polluant les écosystèmes et utilisant les ressources de manière linéaire et non circulaire, permettra aux Européen-nes de se protéger de ces nouveaux aléas.
- 3. Accueillir les réfugié-es, les migrant-es et instituer une citoyenneté de résidence. Depuis le milieu des années 2010, l'Union européenne -qui délègue la gestion des migrations à des régimes autoritaires de son voisinage- et la plupart des Etats européens, dont la France -qui pratique une politique de déguerpissement sans suivi des réfugié-es-manquent à leur responsabilité historique, morale et juridique d'accueillir dignement des migrant-es et réfugié-es qui se pressent aux portes de l'Europe à raison d'environ un million par an (moins de 0,2 % de la population de l'UE). L'Union doit se doter d'une politique d'accueil à la mesure de cet afflux sans précédent et dont nulle prévision n'envisage le tarissement à moyen terme : le changement climatique est déjà la raison du déplacement

de 25 millions de personnes en 2017 ; ils devraient être 250 millions en 2050. C'est aussi une question de solidarité intra-européenne : car nous ne pouvons laisser les pays du Sud de l'Union, souvent déjà en difficulté économique, fournir seuls les efforts de l'accueil -ce que nous montre encore le résultat des élections italiennes. Réformer l'asile est urgent, via la suppression du règlement de Dublin, des visas humanitaires et le statut de réfugié environnemental, une mission européenne de sauvetage en mer, le désengorgement immédiat des camps de réfugiés et migrants situés dans les pays les plus impactés.

La question pour l'Union est aussi celle de l'intégration de ces centaines de milliers de personnes par an. De nombreux territoires l'ont montré : en assurant une juste répartition de l'accueil entre les différents pays et régions de l'UE, à proportion de leur population et de leur richesse ; à travers la formation linguistique et professionnelle ; le financement européen d'innovations sociales tels que des "villages de solidarité internationale" intégrés dans un tissu urbain... l'Europe peut à la fois faire face aux flux, créer de nouvelles richesses économiques et culturelles, et redevenir un phare des droits humains sur la planète.

- 4. Le droit à l'avortement et à la contraception pour toutes. Les droits des femmes sont aujourd'hui mis en péril en Europe par la réémergence des conservatismes, notamment portés par les droites dure et extrême, remettant jusqu'aux acquis en question (Pologne, Hongrie, Espagne...). En décembre dernier, le Conseil de l'Europe alertait sur les restrictions rétrogrades mettant en danger "la santé et les droits sexuels et reproductifs des femmes" dans plusieurs Etats européens. En Pologne, une loi a réintroduit l'obligation d'obtenir une prescription médicale pour accéder à un moyen de contraception d'urgence, une autre loi en discussion veut limiter encore le droit à l'IVG, déjà très restreint, en l'interdisant en cas de malformation du foetus (95% des avortements légaux pratiqués actuellement en Pologne). En Italie, 7 professionnels de santé sur 10 refusent de pratiquer des IVG. Nous demandons l'inscription du droit à l'avortement dans la Charte des droits fondamentaux, et l'instauration de dispositifs garantissant l'accès de toutes à un dispositif de contraception et d'avortement, dont un fond d'accompagnement.
- 5. L'extension de la Garantie jeunesse : Génération Européenne. Les plus jeunes des Européen-nes n'auront pas réellement connu, surtout dans le bloc des pays fondateurs, la "construction européenne" mais plutôt la menace permanente de sa dislocation. Ils/elles sont aussi la première génération à vivre moins bien que leurs parents : entre crises environnementales et sanitaires, chômage et précarisation. Les jeunes sont aussi la plus grande promesse pour l'unification européenne : preuve en est, l'Union compte aujourd'hui plus d'un million de "bébés Erasmus". Pour prendre soin de sa jeunesse et d'elle-même, pour accompagner les plus jeunes dans un monde en profonde mutation, l'Union européenne doit pouvoir leur apporter de manière directe :
- Une allocation jeunesse directe et uniforme pour tous les Européen-nes âgé-es de 18 à

- 25 ans ayant vocation, à terme et au fil de l'harmonisation sociale, à constituer un revenu de base universel ;
- Un pass Interrail pour chaque jeune atteignant les 18 ans, utilisable pendant dix ans;
- La capacité de s'inscrire dans un monde cosmopolite via notamment la maîtrise des langues, avec un baccalauréat européen et l'élargissement de l'Erasmus aux filières techniques et à l'apprentissage ;
- Plutôt qu'un Service national militaire universel et obligatoire, le renforcement des services civiques volontaires européens.

### 4/ Pour le mieux-vivre partout et pour tou-tes, l'Europe des territoires

- 1. Des régions vivantes! Des investissements accrus pour la transition. Le recul des droits et libertés à l'Est aussi bien que le Brexit remettent en cause le montant et les modalités de répartition des fonds de cohésion régionaux. Déjà, le "plan Juncker" avait souhaité mobiliser les fonds de solidarité vers de grands projets menés par de grands groupes. Pour les écologistes, les fonds régionaux aussi bien que l'investissement de la BEI doivent être placés entre les mains des régions et des citoyen-nes, dirigés vers des activités d'intérêt général plutôt que de grands projets productivistes, pour financer la transition écologique et solidaire à l'échelle locale. Sans ce changement d'orientation d'envergure, les régions et ex-régions industrielles ne pourront pas créer ni emploi, ni conditions de la transition écologique, ni adhésion à un projet européen faisant face aux nationalismes.
- 2. Des régions interconnectées grâce au ferroviaire. Sur le territoire européen, les avions, les camions et les connexions inter-métropoles se disputent les investissements, tandis que les territoires ruraux et villes moyennes restent isolés. Si les petites lignes sont constamment en danger en France, d'autres pays ont misé sur les connexions entre petites et grandes villes, dans le transport de voyageurs comme pour le fret. Face à l'aviation ou à la route, sources de pollutions multiples et de dumping social, les écologistes prônent l'Europe des connexions ferroviaires régionales, avec un service public européen des réseaux et la réinstauration des trains de nuit. Les écologistes appellent également à une action de l'Europe pour rapprocher les services ferroviaires, encourager la coopération des compagnies et garantir les droits des passagers du train tout au long de leurs trajets, y compris transfrontaliers, et y compris lors de l'usage de services régionaux et locaux. Quant à la politique concurrentielle, l'Europe gagnerait à construire un "Airbus du train" dont les orientations seraient fixées conjointement avec le Parlement européen, dans un objectif de service public de la desserte et la protection des droits des travailleurs-ses.

- 3. Une politique commerciale démocratique et au service de nos territoires: L'Union européenne a construit le marché unique sur un constat: celui que l'interdépendance entre les peuples garantit la paix. Partageant cette position, les écologistes prônent toutefois un commerce démocratique, garant de la protection des droits humains, sociaux et environnementaux. Face à la multiplication des accords de libre-échange, qui favorisent l'accaparement des terres et des ressources aux mains de quelques-uns, les écologistes proposent l'arrêt du CETA (Canada), des APO, de l'accord MERCOSUR et autres accords de libre-échange, et proposent une politique commerciale décidée démocratiquement, au service des territoires, strictement conditionnés au respect des droits humains, sociaux et de la protection du climat et des communs, avec notamment des clauses suspensives automatiques et une taxation socio-environnementale aux frontières, outil de protectionnisme intelligent (voir 3/a.). L'Union doit également se doter d'une action économique extérieure ambitieuse, en imposant à ses multinationales opérant dans les pays en développement et émergents un cahier des charges RSE maximal, équivalant à celui qu'elles devraient suivre en Europe.
- 4. Une garantie européenne des services publics élaborée à travers des Etats généraux européens des communs et des services publics : Petite enfance, éducation, culture, médecine et hôpitaux, commerces de proximité, aîné-es, transports... La politique libérale et l'idéologie de la concurrence libre et non-faussée créent des déserts territoriaux et mettent en difficulté de nombreux-ses citoyen-nes en pénalisant les territoires non insérés aux réseaux mondialisés et interconnectés. Les communs, numériques, des connaissances, ou territorialisés, subissent ainsi la tragédie annoncée par l'économiste étasunien Garrett James Hardin plutôt que d'être sources de bonheur collectif. La garantie des services publics que nous proposons d'instituer à travers des Etats généraux des communs et des services publics dans les territoires reposerait sur trois piliers :
- La sortie du secteur de la concurrence libre et non faussée des services permettant le respect des droits fondamentaux (notamment l'éducation, la culture, les médias ou l'eau) ;
- La redéfinition de l'objet des entreprises européennes afin d'y intégrer la notion d'intérêt général et collectif ;
- Enfin, la mise en place de **Pactes d'intérêt général**, pour permettre aux territoires d'engager des partenariats publics/communs pour la transition écologique et solidaire, permettant la préférence locale (notamment dans l'énergie ou l'alimentation).
  - e. Ratification pan-européenne de la Charte des langues régionales. Corse, breton, catalan, alsacien, mais aussi allemand en Italie, suédois en Finlande, russe dans les pays baltes ou hongrois en Roumanie : le désarroi de nos régions se retrouve aussi dans l'incapacité de faire vivre avec fierté les langues historiques de leurs territoires. Une dizaine d'Etats-membres, dont la France, n'ont pas encore ratifié la Charte européenne des langues régionales du Conseil de l'Europe. Les écologistes se battront pour intégrer cette

Charte au socle juridique de l'Union européenne, afin qu'elle s'applique sur l'ensemble du territoire.

# 5/ L'Europe de la démocratie et des droits humains : pour une refondation européenne

- 1. Démocratiser l'Union : doter les citoyen-nes d'outils d'action. Face aux blocages actuels, l'unique solution est la démocratisation de l'Union (et non pas le retour aux Etatsnations, qui sont de facto les décideurs actuels), avec le renforcement du rôle des représentant.e.s des citoyen.ne.s au Parlement Européen dans son rôle législatif et décisionnaire. Ce renforcement doit faire l'objet d'un plan d'urgence démocratique à travers:
- La **remise au vote du budget pluriannuel de l'Union** (qui sera adopté au printemps 2018) : il est impensable que les nouveaux élu-es au Parlement et à la Commission, héritent d'un budget dont ils/elles ne pourront fixer les contours ;
- Une Haute Autorité de la transparence, sur le modèle de la HATVP française, garantissant l'indépendance des institutions, des agents publics et des élus vis-à-vis des intérêts privés, chargée de vérifier les intérêts financiers des députés, des commissaires, des membres des cabinets et des fonctionnaires concernés, dotée du pouvoir de sanction. Son action serait complétée par un registre des lobbyistes obligatoire, applicable à la Commission, au Parlement et mais également au Conseil, ainsi que l'accès public aux documents, y compris les documents relatifs aux négociations internationales et à l'exécution du budget. Une manière d'éviter les multiples affaires, de Barroso à Juncker en passant par l'actuel secrétaire général de la Commission Martin Selmayr, qui décrédibilisent l'action de l'Union;
- La transparence et démocratisation du Conseil et de l'ensemble des décisions au sein de l'Union, avec notamment le passage de l'unanimité à la majorité qualifiée dans tous les domaines possibles dans le cadre des traités actuels;
- La création de listes transnationales pour les élections européennes de 2024 ;
- Le renforcement de l'initiative citoyenne européenne et le lancement, pendant la mandature, de consultations pan-européennes contraignantes sur le modèle du référendum, sur les sujets urgents : santé-environnement et protection sociale en premiers lieux.
- 2. Pour une Constituante, à travers des débats sur les territoires : Si l'Europe peut agir en urgence dans le cadre des traités actuels, l'Union a besoin d'un véritable processus constituant qui établira la séparation des pouvoirs, consolidera les droits et les libertés fondamentales et définira les objectifs de l'Union, à l'intérieur comme à l'extérieur de ses

frontières. Les "conventions démocratiques européennes" proposées par Emmanuel Macron et organisées sur le territoire européen ne peuvent suffire, si elles ne posent pas clairement comme objectif une refonte complète des traités.

Dès 2019, des débats seront organisés par et sur les territoires, permettant aux citoyen-nes d'exprimer leurs souhaits pour une Union européenne renouvelée. L'ensemble des contributions constitueront la trame de la future Constitution européenne, dont la rédaction sera réalisée par des personnes sans mandat politique européen, et qui devra être adoptée par les citoyen-nes avant 2024. Pour garantir le vote démocratique de ce texte, un système de double-majorité pourra être mis en place : des citoyen-nes, et des Etats.

Les écologistes porteront les propositions d'une Union fondée sur :

- Un texte court, pour organiser la séparation des pouvoirs, introduire dans le corpus constitutionnel les droits et libertés fondamentales, y compris en matière sociale et environnementale, définir une citoyenneté européenne pleine et entière et édicter les objectifs de l'Union à l'intérieur et en-dehors de ses frontières, sans définir de politique particulières, qui devront être décidées par les futures majorités politiques.
  Ce texte constitutionnel comprendra un Pacte des droits civiques, sociaux et environnementaux.
- Une démocratie parlementaire bicamérale dans laquelle le Parlement européen, élu à la proportionnelle, aura le droit d'initiative législative et le droit de lever l'impôt européen. Il nommera et contrôlera la Commission européenne, véritable exécutif européen. A ses côtés, un véritable Sénat européen en lieu et place de l'actuel Conseil représentera les territoires et co-légifèrera avec le Parlement européen.
- Une démocratie fédérale, c'est à dire une Europe fondée sur la reconnaissance simultanée de l'importance des États et de leurs territoires et régions, en permettant à ces derniers d'intégrer si souhaité le processus législatif -dans le respect de leur diversité, leur pluralité, leurs différences- et de l'ensemble de ses citoyennes et de ses citoyens, dans leur unité, leurs interdépendances et leurs droits communs.
- 3. La citoyenneté européenne. La promesse du Traité de Lisbonne de donner plus de pouvoir et plus de droits aux citoyen-ne-s n'a pas été tenue. Après avoir accueilli les démocraties du Sud et de l'Est, tout juste libérées de régimes autoritaires, l'UE est en difficulté pour agir lorsque des gouvernements violent, de manière répétée, structurelle et assumée, les droits fondamentaux. Sans compter le recul des libertés fondamentales, y compris à l'ouest comme en France. Parce que nous ne pouvons plus tolérer un système où des règles de discipline budgétaire seraient appliquées avec plus de rigueur que celles de l'Etat de droit et des libertés fondamentales, l'UE doit se doter d'un mécanisme véritablement contraignant en matière de démocratie, d'Etat de droit et de droits fondamentaux et devrait entamer des procédures d'infraction chaque fois que ces droits sont violés au niveau national. La citoyenneté dépasse les cas aussi flagrants de violations des droits humains ; elle touche également à la participation aux choix politiques, à la

culture, à l'identité... Nous proposons une citoyenneté européenne autonome, fondée sur la résidence dans l'Union et non plus uniquement sur la nationalité d'un des Etatsmembres, qui permettrait par exemple que tous les citoyen-ne-s européen-ne-s puissent voter aux élections régionales et nationales de l'Etat-membre dans lequel ils/elles résident régulièrement.

- 4. Réaffirmer la neutralité du web. Internet doit rester un espace de liberté, de coconstruction, de partage de savoirs pour l'ensemble des Européen-nes. Face aux attaques sur la neutralité du net aux États-Unis, à la constitution de monopoles privés plus puissants que certains Etats sur la toile, à la collecte de nos données par nos gouvernements ou avec leur autorisation, nous souhaitons réaffirmer la neutralité du web, faire l'Europe des logiciels libres, et protéger nos données personnelles de leur appropriation à des fins militaires ou commerciales, à travers des réglementations plus exigeantes et la taxation des géants du numérique.
- 5. Une politique étrangère et de sécurité tournée vers la préservation des écosystèmes et vers la paix. Depuis le traité de Lisbonne instaurant en 2009 le Haut représentant pour les affaires étrangères et la politique de sécurité et le Service européen pour l'action extérieure (SEAE), l'UE s'est dotée d'une diplomatie autonome, qui reste toutefois faible tant que les grandes instances internationales (notamment Conseil de sécurité de l'ONU) restent dominées par les grandes puissances nationales. Dans l'incertitude géopolitique actuelle, l'UE doit pouvoir être représentée en tant que telle au sein du Conseil de sécurité, se doter d'une armée commune autonome de l'OTAN, en commençant par la construction d'un corps permanent de quelques centaines d'éléments immédiatement opérationnel-les pour des opérations internationales de prévention des conflits, de maintien de la paix ou de défense des écosystèmes (lutte contre le grand braconnage, la pêche illégale à grande échelle, les violations des parcs naturels dont les Etats ne parviennent pas à assurer la sécurité). L'Union européenne oeuvrera en faveur d'un désarmement nucléaire multilatéral en Europe et dans le bassin méditerranéen, et du désarmement en général en cessant ses ventes d'armes. Enfin, l'Union doit mener une politique extérieure écologique via ses deux leviers d'action principaux : 1) elle est la première puissance commerciale du monde ; 2) elle est le premier donateur mondial d'aide publique au développement. C'est dans ces deux domaines, ainsi que dans sa politique de voisinage (partenariats privilégiés), qu'elle est en mesure d'associer à ses actions des conditionnalités fortes en matière de respect des droits humains et des écosystèmes.